



EHPAD « Résidence Vauban » - 11, Rue Georges Pompidou – 90 000 Belfort
Tél : 03 84 55 91 00 Fax : 03 84 22 72 61

CONSEIL DE VIE SOCIALE

Du lundi 29 Janvier 2024

Ordre du jour :

- Evaluation externe,
- Travaux de la résidence,
- Budget 2024,
- Nouvelle résidence Valdoie,
- Plaintes et réclamations,
- Questions diverses.

Était présent pour la résidence :

- ✓ Frédéric ROBISCHUNG, Directeur

Était présente pour les représentants des salariés :

- ✓ Emilie CHOULAT, Secrétaire de Direction
- ✓ Fabienne GROSJEAN, Responsable Animation
- ✓ Erika TROPPEY, Gouvernante

Étaient présentes pour les représentants des résidents :

- ✓ Marie-Thérèse FREYMANN, représentante titulaire des résidents
- ✓ Jacqueline HENRY, représentante titulaire des résidents
- ✓ Arlette HABERMACHER, représentante suppléante des résidents
- ✓ Elise PARENT, représentante suppléante des résidents

Étaient présentes pour les représentants des familles :

- ✓ Catherine MÉNÉTRÉ, représentante titulaire des familles
- ✓ Marie-José SALVADOR, représentante titulaire des familles

Début de la séance à 10h00

1. ÉVALUATION EXTERNE

- L'évaluation externe a été réalisée par le cabinet extérieur « 4 As », les 4 et 5 décembre dernier, avec la visite de deux évaluateurs procédant à l'évaluation selon le référentiel national. Pour rappel, ce référentiel est structuré en trois chapitres (le résident, les professionnels et l'établissement), se traduisant par des entretiens ayant eu lieu avec les résidents, les membres du conseil de la vie sociale, les professionnels et la gouvernance.
- Le retour oral des évaluateurs à l'issue de ces deux jours, est globalement très positif, pour exemple l'organisation des services, la réactivité et la volonté de remplacer chaque absence face au problème absentéisme régulier, la qualité des soins, l'offre d'animation entre autres, sont très bien perçus au sein de la résidence.
- Par suite du retard lié à un problème interne au cabinet, nous sommes actuellement dans l'attente du rapport qui nous permettra d'analyser l'aperçu plus détaillé selon les points évalués. A sa réception, nous aurons alors un mois pour en prendre connaissance et éventuellement faire part de nos remarques. Le résultat final sera transmis à l'ARS (Agence Régionale de Santé) ainsi qu'au Conseil Départemental et sera diffusé en interne. L'évaluation est valable pour une durée de 5 ans.

2. TRAVAUX DE LA RÉSIDENCE

- Le programme de rénovation des studios en chambres se poursuit, au fil des départs. Nous rappelons que ces travaux entrent en considération pour une adaptation de l'environnement plus conforme à l'augmentation grandissante de la dépendance de nos résidents, priorisant une qualité hôtelière plutôt qu'hospitalière.
Actuellement, nous avons rénovés 23 nouvelles chambres, nous estimons que d'ici 2026 l'ensemble de la résidence sera terminé.
- Parmi les travaux programmés pour cette année 2024, il est prévu le rafraîchissement des revêtements acoustiques du mur côté gauche de la salle de restaurant située au 2^e étage.
- Les finitions des murs du couloir du 2^e étage sur le modèle des étages supérieurs se terminent.
- Nous avons également effectué récemment la mise en place du nouveau système de serrure des portes. C'est-à-dire le remplacement des serrures mécaniques de chaque chambre, local et bureau de la résidence Vauban par des serrures électroniques, le badge remplace donc la clé traditionnelle (remis au résident avec un porte-clé pour sa chambre). Effectivement, toujours soucieux d'offrir à nos résidents un cadre de vie confortable, ce nouveau système permet de s'adapter aux éventuelles difficultés de préhension ou de force dans la main pour ouvrir une porte classique. Ce changement entre également dans le cadre de notre démarche qualité, en permettant de tracer les passages qui seront récapitulés dans un historique, cela répond également à la problématique des résidents qui déambulent ou des objets qui disparaissent. Nous rappelons la possibilité de bénéficier d'un badge supplémentaire pour les proches (moyennant une caution de 10 euros, renseignements auprès du secrétariat).
- A noter également le remplacement des toiles de certains stores (usure à l'extrémité de la toile).

3. BUDGET 2024

- Nous rappelons que chaque année, c'est le Conseil Départemental qui établit l'arrêté des prix de journée. Pour cette année 2024, une augmentation de 4,5 % est inévitable pour couvrir les hausses des dépenses liées à la courbe inflationnaire du coût de la vie, sur des postes tels que les salaires, le gaz, l'électricité, l'alimentation, entre autres. Cependant, cette augmentation reste inférieure à l'inflation générale du coût de la vie, lié à cette période inflationniste du contexte social dans lequel nous nous trouvons actuellement. Cela s'aligne sur l'annonce faite d'augmenter la retraite de base de +5,2 %, ainsi que la retraite complémentaire de +4,8 % pour cette année.

- Schématiquement, le budget de notre EHPAD (association privée à but non lucratif), se décompose en trois parties, que voici :
 - Le budget « soins », intégralement à la charge de la CPAM, permettant de financer le personnel soignant (100% des infirmières, 100% du médecin coordonnateur, 70% des aides-soignantes) et les dépenses de fonctionnement liées aux équipements médicaux, aux médicaments, aux médecins traitants, aux analyses médicales, au kinésithérapeute (sous convention à hauteur de 9h/semaine).
 - Le budget « dépendance », financé en partie par le Conseil Départemental, permettant de financer le personnel soignant (30% des aides-soignantes) et le personnel logistique (30% des agents logistiques). Il englobe également les dépenses liées aux protections et au financement des investissements liés à la dépendance.
 - Le budget « hébergement » (calculé en prix de journée) est à la charge du résident, il alimente le budget de fonctionnement de l'établissement qui est arrêté par le Conseil Départemental. Toutes les places disponibles à la résidence sont agréées à l'Aide Sociale, c'est-à-dire que si les moyens financiers d'une personne ne sont pas suffisants, le Conseil Départemental complète le différentiel après enquête financière auprès de la famille. Cette partie du budget couvre notamment les dépenses liées à l'alimentation, au chauffage, à l'électricité, aux assurances, à la maintenance, aux salaires du personnel, à l'animation, à la vie thérapeutique...
- La ligne de conduite budgétaire du Pôle Gériatrique est déjà imprégnée, depuis plusieurs années maintenant, de cette période d'inflation défavorable. Nous restons très « prudents » dans la gestion de nos budgets et étudions de plus en plus concrètement les différents axes s'offrant à nous pour nous permettre de réaliser certaines économies, notamment au niveau des fluides (eau, électricité, chauffage) pour supporter la hausse de l'énergie. Etude actuelle avec un cabinet sur la notion d'énergie renouvelable, installation de panneaux photovoltaïques pour l'eau chaude, plus d'informations seront communiquées selon l'avancement des projets.

4. NOUVELLE RÉSIDENCE DE VALDOIE

Comme vous le savez déjà, la résidence « La Rosemontoise », dernière venue du Pôle Gériatrique, se verra prochainement remplacée par la construction actuelle de la future résidence baptisée « Les Rubans » en lien avec l'historique du site de construction situé à Valdoie. Une visite sera proposée au printemps 2024.

La fin des travaux est estimée à moins d'un an maintenant, ensuite viendra les diverses commissions (pompiers, autorités de santé, ...) pour l'autorisation générale d'ouverture, ce qui porte le projet d'un déménagement courant 2025.

5. PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

- Difficulté de recrutement face à certaines absences dans les services (congés, maternité, maladie ou autres), l'absentéisme déstabilise l'organisation, nous y faisons face régulièrement et persistons dans notre volonté de remplacer chaque absence.
L'équipe soignante fonctionne bien malgré la difficulté de recrutement liée à la pénurie de soignant dans le secteur médical, qu'il s'agisse d'infirmière ou d'aide-soignante (rappel que l'ARS autorise les « faisant fonction »). Nous privilégions la continuité des soins et avons conscience que pour beaucoup de résident, il serait apprécié que ceux-ci soient réalisés par le même soignant, malheureusement, nous sommes dans l'impossibilité de répondre à cette exigence.
- A la lecture du carnet de suggestions (disponible à l'accueil), est exprimé la notion de qualité et de quantité des repas de manière générale.
Effectivement, il est constaté la qualité inégale et parfois même inacceptable des plats proposés (trop souvent sans saveur, ni sel ni poivre, cuisine à l'eau, pas d'assaisonnement ni de beurre, ...). Depuis

plusieurs mois, nous avons conscience de la difficulté pour les Agapes'Hôtes à construire une équipe solide et dynamique œuvrant pour une cuisine de qualité.

6. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question spécifique de la part des représentants des résidents, plutôt des points généraux à aborder. Certains résidents s'expriment :

⇒ Est-il possible de disposer d'une télécommande pour ouvrir la nouvelle serrure à distance, afin d'éviter au résident de se déplacer systématiquement à chaque sonnette ?

Une recherche sera faite pour répondre à cette suggestion.

⇒ Est-il possible de rénover ou d'améliorer les douches dans les studios actuels pour les rendre plus adaptées et fonctionnelles ?

Cela ne sera pas possible car n'entre pas dans le budget ni dans la démarche de rénovation globale de la résidence. En revanche, il est possible pour un résident de formuler une demande pour bénéficier d'une nouvelle chambre, celle-ci sera alors étudiée en équipe.

⇒ Est-il possible de se rendre au dîner en salle de restaurant portant une tenue de nuit (robe de chambre) ?

Cela ne sera pas possible, il s'agit d'un lieu de vie, de convivialité où chacun se respecte. Cela pourrait impacter également le service soins et faire dériver la prise en soin avec une mise en pyjama en fin d'après-midi, cela n'est pas concevable (à l'inverse tolérable pour le petit déjeuner avant les soins).

▪ Concernant le service animation :

L'ensemble des résidents sont très satisfaits du service animation, de l'ambiance et de l'équipe dynamique. Les sorties extérieures ont toujours autant de succès auprès de nos résidents appréciant le cinéma, les restaurants, et les promenades entre autres.

▪ Concernant le service soins :

L'épisode de gastroentérite est maintenant terminé après avoir rencontré trois semaines de désordre.

Levée de séance à 11h45.

Prochaine séance à convenir.

Le Directeur



La Présidente

